

LOI CLIMAT : COMMENT RATER LE RENDEZ-VOUS DE NOTRE AVENIR COMMUN ?

Le 10 février 2021, le gouvernement déposait à l'Assemblée nationale, pour examen en procédure accélérée, un projet de loi "portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets". Après plus de trois mois de travaux, clos le 17 avril, et alors que le Sénat va s'en emparer, où en est ce projet ?

PAR PAR ÉRIC FAVEY, VICE-PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Initialement destinée à toucher tous les aspects de la vie quotidienne, des déplacements au logement en passant par l'alimentation, la consommation et le travail, la loi est sensée s'inspirer des 149 propositions de la convention citoyenne pour le climat rendues en juin 2020 et "visant à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 dans un esprit de justice sociale". Le président de la République s'était engagé à reprendre dans leur intégralité et sans filtre les propositions de la

convention. Or force est de constater que nous en sommes très loin avec ce projet de loi qui ne reprend que 10 % des propositions. L'essentiel est détricoté, en affaiblissant la portée normative et contraignante. Malgré une inflation d'articles, la majorité des amendements destinés à renforcer l'ambition du texte ont été rejetés, rompant ainsi avec la communauté scientifique : ses avis ont été ignorés, y compris celui du Haut Conseil pour le climat. Reste que la version adoptée par les députés introduit des avancées : en matière de rénovation thermique des bâtiments, de standard des véhicules, de poursuites plus rapides contre les pollutions, de lutte contre l'artificialisation des terres, de forêts, de limitation des vols intérieurs... Le tout qualifié par le gouvernement de "mesures équilibrées".

EST-ON À LA HAUTEUR ?

Mais la question est justement là : il s'agit d'être à la hauteur, pas d'être équilibré. Cette loi est-elle à la mesure de la situation d'urgence écologique à laquelle la France et l'ensemble des pays du monde sont confrontés ? Qu'il faille construire des réponses à cette situation qui introduisent de nécessaires transitions est admis, notamment pour qu'elles soient démocratiquement et socialement acceptées. Mais surtout parce que, depuis de trop longues



© iPhababy

années, le refus de considérer à leur mesure la dégradation des écosystèmes et les menaces croissantes sur le vivant en ont occulté les causes, masqué les conséquences et différé les réponses. Les attendus du projet de loi, son manque de volonté de prendre en compte la globalité de la situation en sont l'illustration : les sujets sont isolés les uns des autres, les interactions pourtant évidentes et connues sont ignorées.

Pourtant, rapport après rapport, l'urgence écologique est constatée et analysée dans sa réalité quotidienne et son évolution. Elle est reconnue comme une priorité absolue au niveau mondial par l'ONU à travers notamment "17 objectifs pour sauver le monde", pré-



© iPhababy

sentés comme suit : “Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l’environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Ces objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d’atteindre chacun d’entre eux et chacune de leurs cibles, d’ici à 2030.” Récemment aussi, l’Union européenne a rehaussé à 55 % ses objectifs de réduction d’émissions de CO₂ d’ici 2030, objectif affiché également par les pays de l’OCDE.

Le projet de loi en débat est en-deçà des engagements que la France prend ! Il s’apparente plus à une politique de verdissement, d’accommodements, qu’à une volonté d’inverser le cours dangereux de la situation et son cortège de périls. Comme s’il fallait s’habituer avec fatalité aux canicules, aux inondations, aux tempêtes, aux empoisonnements, à la disparition des espèces... aux zoonoses ! Comme si la résilience dont on nous parle n’était qu’une ingénierie de la résignation. Comme si les lobbies et les intérêts privés l’avaient emporté sur l’intérêt général et collectif. Pourtant rien n’est fatal, et les citoyens attendent autre chose. La conscience écologique s’accroît : il suffit de constater que l’environnement figure maintenant au premier plan des préoccupations de la population dont les modes de vie changent en conséquence, même si les contradictions et les résistances au changement demeurent. Comment pourrait-il en être autrement puisque, de l’industrie à l’agriculture, des services aux loisirs, des équipements à la consommation, cette économie carbonée s’est installée depuis plus de deux siècles quelles que soient ses formes, capitalistes ou d’État.

UNE NÉCESSAIRE APPROCHE GLOBALE

Les représentations ont la vie dure et elles sont alimentées et renouvelées en permanence par la publicité qui



© Pixabay

nous assure que pour être bien il faut avoir toujours plus, quelles que soient les conditions du “toujours plus”, alimenté notamment par l’exploitation des ressources sans autre objet que le profit. C’est ainsi que nos sociétés sont amenées à connaître le prix de tout et la valeur de plus grand-chose. C’est ainsi également que les plus pauvres en sont les premières victimes alors que ceux qui souffrent le plus sont ceux qui ont le moins contribué à ce dont ils souffrent. Urgence écologique et urgence sociale sont liées. Pour faire face aux enjeux, il eût fallu admettre aussi que l’urgence écologique a quatre dimensions indissociables. Au dérèglement et réchauffement climatiques, il convient d’ajouter l’érosion de la biodiversité qui nous approche de la sixième extinction de masse des espèces, la raréfaction des ressources, cause majeure des guerres à venir et les contaminations chimiques et empoisonnements de masse. C’est ainsi que, chaque semaine, nous ingérons toutes et tous l’équivalent d’une carte bancaire de résidus de plastiques aux conséquences sanitaires redoutables.

Alors oui de toute évidence, c’est le développement et le progrès qui se trouvent interrogés dans leurs finalités,

leurs contenus et leurs processus. Il apparaît comme nécessaire de ne plus les faire reposer sur l’exploitation sans limites des ressources naturelles... et du travail des humains. Mais il apparaît aussi qu’imaginer le contrat social et politique pour y répondre doit être envisagé à différentes échelles, du local à la planète par une démocratie de haute intensité impliquant tous les habitants, de tous âges et mobilisant des savoirs issus de tous les domaines scientifiques.

Aucun modèle n’est préétabli, aucun ordre du jour n’est fixé sauf celui de chercher à assurer à toutes les habitantes et habitants de la Terre les conditions dignes d’y vivre en commun, de s’y nourrir, de s’y loger, d’y être en bonne santé, d’y apprendre sans limites, de s’y sentir reconnu et respecté, d’y cohabiter avec les autres éléments du vivant et de la nature, d’y aimer et d’y rêver. C’est à la portée de chacun et chacun peut y contribuer à sa mesure. Mais c’est aussi une obligation de toute politique à venir. Une politique de civilisation.

Nous sommes là entre Renaissance et Révolution. Et c’est plutôt enthousiasmant, réjouissant d’être de cette histoire. ■